

Lettre du Maire

Alexandre Cassaro

ÉDITO

Chères Forbachoises, chers Forbachoïis,

Le dernier Conseil municipal a adopté le budget primitif 2021 de la Ville de Forbach. L'adoption du budget par une collectivité n'est pas seulement un acte réglementaire, il permet à la municipalité de présenter ses orientations budgétaires, donc ses priorités pour l'année. Pour 2021, nos priorités sont les suivantes : poursuivre le désendettement de la ville et structurer les politiques d'avenir comme la réussite éducative ou la rénovation urbaine.

Poursuivre le désendettement de Forbach est une condition sine qua non pour financer les investissements de demain. Grâce aux choix budgétaires opérés par notre majorité municipale dès les premières semaines de notre mandat, à fin 2020, la dette de la Ville est passée de 38 millions d'euros à 35 millions d'euros. Grâce à cet effort budgétaire, la collectivité dégage une marge de manœuvre annuelle en investissement de 250.000 euros, correspondant au remboursement du capital de la dette. À la fin 2021, le montant de la dette sera de 34,7 millions d'euros, soit une baisse sur deux années consécutives. Mon équipe et moi-même tenons à respecter nos engagements pris pendant la campagne électorale : pas d'augmentation de la dette, pas d'augmentation des impôts de la ville. C'est une gestion responsable de la collectivité !

D'ailleurs, les conséquences de notre gestion des finances de la ville ne se sont pas fait attendre. En effet, Forbach sort du réseau d'alerte des finances locales. Lorsque la capacité de désendettement d'une commune est supérieure ou égale à 12 années, cette dernière est considérée en surendettement. Avant ce stade, la commune est classée en réseau d'alerte des finances locales. À l'arrivée de notre municipalité en juillet 2020, la capacité de désendettement de la ville était de 11,3 ans. Aujourd'hui, elle est de 7,7 ans. En résumé, nos efforts ont porté leurs fruits.

De plus le budget de l'année 2021 permet de poursuivre le désendettement de la collectivité car, avec mon équipe, nous avons fait le choix d'une pause dans certains investissements qui nous semblaient non prioritaires comme la ferme urbaine au Wiesberg, par exemple. En effet, un certain nombre de projets ont été lancés avant l'installation de notre municipalité mais n'ont pas remporté l'adhésion de la population. C'est le cas, plus particulièrement, d'actions issues des programmes Action Cœur de Ville et ANRU (rénovation urbaine au Wiesberg et à Bellevue). Nous souhaitons revoir ces projets car ils sont structurants pour l'avenir de notre ville. Avec le programme Action Cœur de Ville, la municipalité souhaite faire du centre-ville un lieu de commerce, de rencontres, de culture et de découvertes des saveurs dont nos voisins sarrois sont particulièrement friands. Grâce à la rénovation urbaine, les quartiers du Wiesberg et de Bellevue trouveront une nouvelle dimension. Une plus grande ouverture sur la ville, une plus grande proximité avec le service public, de meilleurs équipements pour notre jeunesse et un meilleur accès à la culture.

Enfin, dès que le contexte sanitaire le permettra, nous pourrions à nouveau échanger en proximité. Ces rencontres seront l'occasion, pour mon équipe et moi-même, de vous présenter notre vision pour Forbach de demain. Ces échanges vous permettront aussi de faire part de vos attentes et de vos aspirations qui, vous le savez, seront toujours prises en considération.

En attendant, chères Forbachoises, chers Forbachoïis, prenez soin de vous et de vos proches.

Fidèlement,



Votre Maire
Alexandre Cassaro

« Poursuivre le désendettement pour financer les investissements de demain. »

« Forbach est enfin sorti du réseau d'alerte des finances locales. »

« Faire du centre-ville un lieu de commerce, de rencontres et de culture. »

Subventions : un précieux soutien apporté aux associations sportives

Afin de soutenir les associations sportives, la Ville de Forbach a exceptionnellement fermé les yeux sur les critères d'attribution des subventions. En effet, les subventions de fonctionnement étaient auparavant calculées selon le nombre de licenciés du club. Ce mode de calcul a fait l'objet d'une dérogation pour l'année 2021, car les restrictions sanitaires ont fortement impacté les associations. Forcées de stopper tout ou partie de leurs activités et peinant, de ce fait, à trouver de nouveaux membres, le nombre de licenciés a globalement diminué.

Alors, pour sauvegarder la diversité du tissu associatif de la ville, la municipalité a décidé en conseil municipal de ne pas indexer le montant des subventions sur le nombre de licenciés. Les fonds accordés par la Ville aux associations en 2021 seront les mêmes que ceux accordés l'année précédente et

ce quelle que soit la baisse du nombre de licenciés qu'ont connue les différents clubs.

Cette décision impacte favorablement les clubs puisque certains auraient vu leurs subventions fortement diminuer. Ainsi, des clubs conservent une subvention similaire à celle de l'année 2020, alors que leurs subventions auraient été diminuées parfois à plus de 50% si l'ancien mode de calcul avait été conservé.

Autre point essentiel : l'année sera marquée par une profonde réflexion et une concertation. Concrètement, les clubs sportifs de Forbach sont invités à co-construire, aux côtés de la municipalité, de nouveaux critères d'attribution des subventions pour favoriser encore plus l'accès des Forbachois aux associations notamment pour les jeunes de notre ville.

Forbach sort du réseau d'alerte de la DGFIP

Bonne nouvelle ! Forbach vient de sortir du réseau d'alerte des finances locales. En effet, les collectivités françaises sont notées en fonction de leurs résultats financiers, sur la base de différents ratios. Depuis plusieurs années déjà, notre commune était classée dans ce réseau d'alerte, ce qui indiquait une situation financière fragile. Concrètement, entre en réseau d'alerte toute collectivité dont la note est inférieure ou égale à 20. La méthode de calcul de cette note par la Direction Départementale des Finances Publiques s'appuie sur les

ratios d'endettement et la capacité d'autofinancement de la commune. Ce dispositif vise à déceler de façon préventive les difficultés financières de certaines collectivités. Avec les comptes de l'exercice 2020 grâce au désendettement voulu par la majorité municipale, la Ville obtient la note de 34,55. Elle sort clairement, de ce fait du réseau d'alerte. Ce redressement est en grande partie dû à la vigilance opérée pour maîtriser les charges de fonctionnement et aux efforts consentis par la municipalité pour réduire le volume de la dette de la Ville. Cette

dernière est passée de 38 à 35 millions d'euros à fin 2020, cet effort sera poursuivi en 2021 pour assurer l'avenir de Forbach.

